



AMOPA TDU - 97-4

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques - Section de La Réunion



TDU N°72

Vendredi 2 décembre 2025
Amphi Bio climatique
Université de La Réunion

Chères amies, chers amis, membres et sympathisants de l'AMOPA,

« *Aimer les hommes et les servir, c'est là notre premier devoir* » Cicéron, dans le traité des devoirs.



Vendredi 05 décembre s'est tenue dans l'amphithéâtre bioclimatique de l'université, la traditionnelle cérémonie de remise de médailles aux récipiendaires des Palmes académiques, promotions du 1^{er} janvier et du 14 juillet, sous la présidence de Monsieur Rostane Mehdi, recteur de la région académique.

L'année dernière, celles et ceux, fidèles de ce moment solennel, ont été sensibles à l'émotion de Christiane ANDRE, pour qui c'était la dernière remise de médailles en tant que présidente de l'AMOPA. Pour mon baptême du feu de nouvelle présidente, dame émotion était bien sûr au rendez-vous mais je ne vous cache pas que dame appréhension se tenait également pas très loin. Mais grâce à la bienveillance et à la fraternité de chacun, la manifestation fut un beau moment chaleureux, empreint d'authenticité, selon les nombreux retours des participants.

La cérémonie a débuté par le discours d'accueil de Madame **Nathalie Wallian**, représentant Monsieur le président de l'université. À juste titre, elle a souligné que la tenue de ce temps solennel dans cet amphithéâtre symbolisait ce pour quoi, ces femmes et ces hommes étaient mis à l'honneur ce jour : la passion de leur métier et leur plein investissement au service de l'Education. Sans Education, l'avenir s'annonce sombre ! Pour tout cela, elle leur a adressé ses remerciements et félicitations.

Avant la prise de parole de Monsieur le recteur retracant les grandes dates de l'histoire des Palmes académiques de Napoléon 1er en 1808 jusqu'à nos jours ainsi que l'origine des décorations et autres distinctions honorifiques, Monsieur Raymond Lucas a conquis le public par sa causerie portant sur la protection du patrimoine floristique de notre île.





Tandis que Monsieur Erwan Polard, promu commandeur dans l'ordre des Palmes académiques, a été invité, lui, à nous dire quelques mots sur le rôle et les missions, souvent méconnus, d'un secrétaire général d'une académie comme la nôtre.



Quant à moi, avant de présenter notre association et son programme d'actions animé par notre devise « *Servir et partager* », j'ai remercié Christiane, Présidente d'honneur pour son plein et entier dévouement pendant ces 10 années pour faire de l'AMOPA-Réunion ce qu'elle est aujourd'hui : Une association reconnue, à l'œuvre sans relâche pour défendre et illustrer la langue française au service de la promotion de l'excellence pour notre jeunesse. La remise du diplôme et l'annonce de leur récompense aux deux lauréates du Grand-prix AMOPA-MGEN en a été une illustration concrète.

Ma gratitude va également aux membres du bureau et du comité consultatif, telle des abeilles dans une ruche, bourdonnant, chacun à sa tâche mais répondant toujours à l'appel de l'autre, avec une réactivité et efficacité que bon nombre de chefs de services, envieraient. Le collectif, rien de mieux et rien de plus beau pour faire vivre et grandir une organisation !

Et bien sûr, mes remerciements aux ami(e)s, adhérents que nous sollicitons ponctuellement, pour renforcer notre équipe ou que nous invitons à nos sorties ou conférences et qui répondent toujours avec gentillesse et enthousiasme. Enfin je n'oublie pas nos partenaires pour leur accompagnement et soutien si précieux, sans lesquels nous ne pourrions concrétiser nos nombreux projets.

Pour cette année 2025, 84 récipiendaires figurent au Tableau d'Honneur pour leur loyauté et investissement au service de l'Éducation : 66 Chevaliers, 16 officiers et 2 commandeurs.

Je leur renouvelle toutes mes félicitations et je suis ravie d'accueillir un grand nombre d'entre eux parmi nos adhérents. Ensemble, nous continuerons à servir et à partager !

Marie-Pierre HOARAU
Présidente AMOPA-Réunion

Le discours du Recteur de l'Académie Monsieur Rostane MEHDI



Madame la présidente de l'AMOPA, Chers collègues,

Chères toutes, Chers tous,

Nous nous retrouvons ce soir pour honorer les mérites des personnels relevant du ministère de l'éducation nationale.

Le décret du 4 octobre 1955 portant création d'un ordre des palmes académiques dispose également qu'« en dehors de l'Université, il peut distinguer les personnes qui rendent des services importants au titre de l'une des activités de l'éducation nationale et les personnalités éminentes qui apportent une contribution exceptionnelle à l'enrichissement du patrimoine culturel».

Le moment que nous vivons ne se comprend que si nous le replaçons dans une perspective longue, envisagée elle-même à l'aune de ce que signifie l'acte de distinguer. Vous savez mon constant souci de donner du sens à ce que nous faisons.

Les palmes académiques sont la plus anciennes des distinctions décernées à titre civil. Du grand décret du 17 mars 1808 à la création d'un ordre ministériel en 1955, elles ont traversé les époques les plus troublées et survécu aux innombrables révolutions qui ont émaillé l'histoire de notre pays. L'Ordre des palmes académiques survivra à la remise à plat gaullienne. Il faut en effet se souvenir que le 14 novembre 1963, le général, exprimant sa crainte d'une « inflation des décorations », décida que le nouvel Ordre national du Mérite se substituerait dorénavant aux 16 ordres ministériels, coloniaux et civils, dont la gestion échappait, par ailleurs, à la chancellerie de la Légion d'Honneur. Seuls trois ordres ministériels furent maintenus, l'Ordre des Arts des Lettres, l'Ordre des palmes académiques, le mérite maritime et l'Ordre ministériel du Mérite agricole. La forte personnalité de Malraux, Pisani ou Fauchet n'y est sans doute pas pour rien. Ajoutons que les palmes académiques demeurent les premières dans l'ordre de préséance des ordres ministériels.

Au-delà des termes mêmes du décret de 1955, quelle est la vocation première de cet ordre ? Gardons à l'esprit que l'empereur entendait, sur le modèle de la République de Gênes, accompagner la fondation de l'université impériale de la création d'un titre (et non d'un ordre) honorifique, se déclinant en 3 grades : les titulaires, grade réservé à un contingent très étroit, les officiers de l'Université et les officiers des académies. Au fil du temps, le cercle des distingués ne cessera de s'élargir, les palmes devenant une décoration propre à être suspendue à un ruban violet. Gagnant en visibilité autant qu'en prestige, elles sont surnommées la « médaille militaire des instituteurs » par référence à la « médaille des braves ».

Faut-il céder au cynisme que l'on prête à l'empereur dont on dit qu'il rétorqua à un conseiller d'Etat s'inquiétant de ce que la Légion d'Honneur violait le principe révolutionnaire d'égalité « c'est avec des hochets que l'on mène les hommes »?

L'idée que les titres et honneurs furent un instrument de sujexion plus que de distinction est aussi ancienne que ces marques elles-mêmes. C'est ainsi que pour le duc de Saint Simon les distinctions attribuées par le monarque étaient une sublimation du rang. Les « broderies » permettaient d'affirmer autant que d'afficher la verticale du pouvoir. Certaines de ces faveurs n'étaient, sous l'ancien régime, qu'occasionnelles. Elles exprimaient alors ces « petites préférences » qui fondaient chez ceux à qui elles étaient accordées l'espérance d'être comblés de grâces plus élevées encore. Que l'on songe aux « brevets d'affaires » qui permettaient « d'entretenir le roi partout où il se trouvait, jusque sur sa chaise percée » (G. Poisson, « Ordres, décorations et distinctions », *Cahiers Saint Simon*, n° 39, 2011, p. 105). Évoquons la « Grande entrée » donnant le droit d'approcher le souverain à son lever ou à son coucher ou encore le « justaucorps à brevet, casaque bleue à doublure rouge et broderies d'argent, les couleurs de la Maison de France, conféré à trente ou quarante courtisans ». D'autres distinctions, qui tels l'Ordre de l'Etoile, l'Ordre du Saint-Esprit ou encore l'Ordre de Saint Louis avaient vocation à une éternité que les vicissitudes de la vie heurtée des sociétés contribuent à relativiser.

Au fond, qu'attend-on de ces dispositifs ? Conforter les lois d'airain de ces hiérarchies immuables qui cimentent des ordres inégalitaires ? Passé au tamis de la Révolution et de ses avatars, le sens même de la distinction n'a-t-il pas transmué à mesure que la rédemption s'est trouvée concurrencée par la reconnaissance de mérites profanes (A. Stora-Lamarre, « La République des médailles », *La vie des idées*). Il y a là une rupture irréversible assurant que « toute distinction, pour être légitime, doit être associée au mérite ». Sans rapport avec le rang ou la naissance, ce mérite est à la portée de chacune et chacun, pour autant qu'il ait les qualités requises. La distinction n'est plus alors une faveur mais l'expression de la reconnaissance du corps social pour ses sujets les plus vertueux.

Si l'on veut bien faire un pas de côté et en revenir au registre des émotions de bon aloi, sans doute le seul qui vaille ce soir, je reprendrai bien volontiers les mots de mon ami le recteur Bernard Beignier : « À ceux qui se gaussent de la quincaillerie ou des breloques, je ferai observer que j'ai vu bien des parents émus, en voyant le ruban épingle sur le cœur de leur fille ou de leur fils. »

Le dernier reviendra à Marcel Pagnol qui dans la Gloire de mon père écrivait :

« On fêtait un jour, solennellement, ses Palmes académiques : trois ans plus tard, il « prenait sa retraite », c'est-à-dire que le règlement la lui imposait. Alors, souriant de plaisir, il disait :

« Je vais enfin pouvoir planter mes choux ! »

(...)

Rostane MEHDI

Recteur de l' »Académie de La Réunion



La parole est à Raymond LUCAS



À la traditionnelle causerie de la cérémonie, nous avons eu l'immense plaisir d'écouter Monsieur Raymond Lucas, promu officier dans l'ordre des Palmes académiques, nous parler de sa passion : le patrimoine floristique de la Réunion.

Devant un auditoire attentif, ce zorboutan des piédbwa péi, nous a raconté combien il est essentiel pour lui de faire connaître partout où il est sollicité et notamment auprès des jeunes publics, le rôle et les bienfaits des plantes et des arbres de notre île.

Son slogan :

« Connaître pour aimer et quand on aime, on protège ».

Sans relâche, il intervient dans les écoles pour faire connaître et reconnaître les plantes et arbres endémiques, indigènes et exotiques que nous trouvons dans nos jardins, parcs et forêts mais aussi sur le bord de nos chemins. Il a illustré son propos par des anecdotes si joliment racontées. Par exemple, celle du Monsieur qui avait pour mission de nettoyer le chemin pavé de Saint-Paul, et qui s'est fait aborder par Raymond Lucas alors qu'il s'apprêtait à abattre un arbuste à coup de sabre, ignorant que c'était un précieux « bois de maman ». Longuement applaudi, Monsieur Lucas a insisté sur sa volonté de transmettre ses connaissances pour que ce patrimoine soit connu et protégé. »



Nous vous conseillons cet ouvrage de référence que vous trouverez dans toutes les librairies.



Le grand Prix AMOPA-MGEN



Le jury du « Grand Prix AMOPA-MGEN » s'est tenu à la Faculté de droit et d'économie de l'Université de La Réunion le mercredi 26 novembre 2025.

Une fois encore, les membres de ce jury (*représentant l'AMOPA, la MGEN et l'Université*) ont délibéré longtemps avant de pouvoir s'accorder sur un nom, tant les 7 candidats auditionnés étaient brillants et convaincants.

Parmi ces étudiants d'excellent niveau, une candidate a finalement recueilli l'unanimité des voix : **Mamisoa Rosa NAZE**, Major de la promotion 2025 du Master 1 Banque, Finances, Assurance (MBFA).

Une seconde candidate a retenu toute l'attention du jury qui l'a classée deuxième : **Margaux PAYET**, étudiante en Master II de droit public des affaires, déléguée et référente des alternants.

C'était sans compter sans la réactivité d'un membre du jury qui a rapidement mis tout en œuvre pour que, devant l'exceptionnelle qualité des candidats, le Grand Prix de l'AMOPA-MGEN soit cette année représenté à Paris par 2 Lauréats... Bravo et merci pour cette belle initiative et l'aide financière obtenue !

Ce sont ainsi 2 Lauréates qui partiront à la découverte des grandes institutions républicaines de notre pays (Assemblée Nationale, Sénat, Conseil d'Etat, Cour de Cassation, Cour des Comptes...) du 7 au 14 mars 2026... Toutes nos félicitations à Mamisoa et à Margaux !! Merci à Catherine M ...





COMMANDEUR

Promotion 2025



POLARD Erwan

Secrétaire Général
Rectorat de La Réunion



OFFICIERS

Promotion de l'année 2025



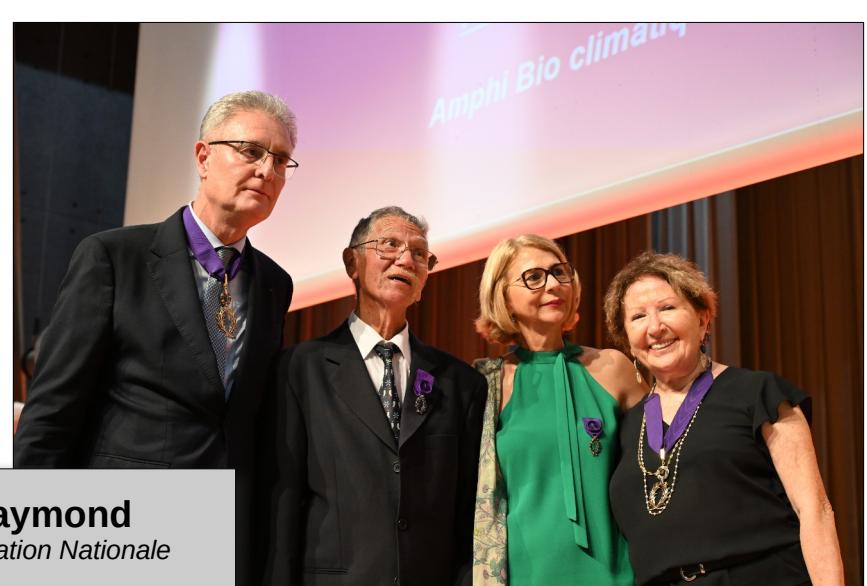
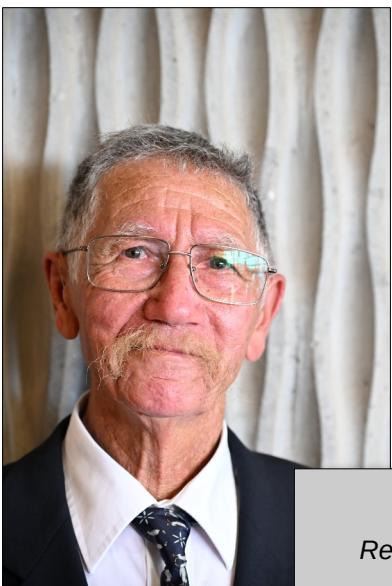
BADAT Rabia

Retraitee de l'Éducation Nationale



DARLAY Karine

*Inspectrice d'Académie
DAASEN pour le 1^{er} degré*



LUCAS Raymond

Retraité de l'Éducation Nationale

« Standing ovation » pour notre zarboutan !



Une fois n'est pas coutume.
Toute la salle s'est levée et a
applaudi quand **Raymond LUCAS**
est apparu sur scène avec sa
médaille d'officier de l'ordre des
Palmes Académiques.
Son intervention du début de la
cérémonie aura marqué les esprits.





BACQUE Christine

Professeur de Français
Clg. l'Oasis Le Port



BERROUACHDI Rose

Directrice d'école
École Plateau Goyaves St Louis



BRASSELET Nathalie

Proviseure
Lycée Jean-Claude Fruteau St Benoit



CHEVRIER Delphine

Conseillère Principale d'Éducation
Collège Beauséjour Ste Marie





FAHMI Anne

Cheffe de Cabinet
Rectorat



FOURMY Monique

Principale
Collège Étang St Paul



GRONDIN Jean

Agent d'accueil
Collège Thérésien Cadet Ste Rose



JEAN-MARIE Geneviève

Principale
Collège Paul Hermann St Pierre





LEOCADIE Diana

Professeure de Lettres
Clg. Claude Mahoudeaux Cambuston



PACHIOTTI Rachel

S.G. Agent Comptable
Lycée Georges Brassens



SALONE ERIC

Professeur
Collège Mille Roches



VELLIN Jean-Yves

Délégué Adjoint
SEGPA Clg Mille Roches





CHEVALIERS

Promotion de l'année 2025



AGENOR Jean-Etienne
Retraité



CUVELIER François
Alefpa



INFANTE Marie-Corinne
Professeure des Écoles St Denis



LEBON Roseline
Retraitee Éducation Nationale



PAUSE Christophe
Proviseur du Lycée Levavasseur



ROBERT Jessie
Présidente de la MAE



TOPLAN Brigitte
Coordonnatrice UE-IME Ste Marie





CHEVALIERS

Promotion du 14 Juillet 2025



ALAMELA Marie Isabelle
Chef de division DSM au Rectorat



ANNETTE-NATIVEL Lucie
Directrice Ecole Académique de la
Formation continue



ARTIGAU Virginie
Inspectrice EN St Pierre 1



BALM Jennifer

Secrétaire de direction
Lyc Les Aviron



BERTIL Yann

Professeur de Mathématiques
Clg Jean Lafosse



BODZEN Frédérique

Proviseur adjoint
LPO Les Aviron



BRASIER Marie-Joëlle

Agent d'accueil
Clg Amiral Bouvet St Benoit





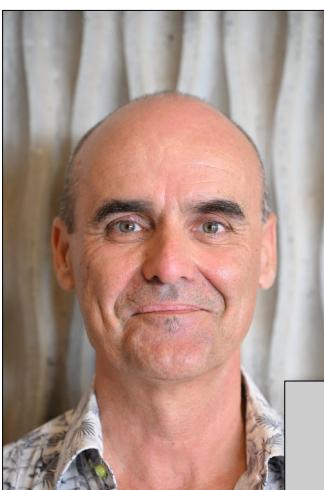
BRETON Anne-Louise

Adjointe à la Cheffe de Division
du personnel second degré



BUECH Christine

Professeur d'anglais
Clg. Célimène Gaudieux Saline les hauts



DAGORN Stéphane

Conseiller pédagogique
Circonscription de St Leu



DELPOUY Véronique

Professeure de SVT
Collège Bras Panon





DEMAY Daniel
Professeur sciences de l'Ingénieur
Lyc. Sarda Garriga St André



DURIEUX Mélanie
Professeur de SVT
Clg. Jean Lafosse St Louis



EBRO Jean-paul
Professeur de Mathématiques
Lyc. Le Verger Ste Marie



FLORANCE Julien
Professeur des Écoles
Ecole de Ste Marie





GIRAULT Isabelle

Professeure Documentaliste
Lyc. Sarda Garriga St André



GONZALEZ Elisabeth

Conseillère Principale d'Éducation
Clg Alsace Corré Cilaos



GRONDIN Angélique

Conseillère Principale d'Éducation
Clg Terrain Fayard St André



GROSSET Thierry

Conseiller Pédagogique
Rectorat





HADAMAR Marie Jocelyne

Secrétaire de l'IEN
Circonscription St Paul 1



HAMILCARO Henri

Assistant de maintenance informatique
LEGT Sarda Garriga



HOARAU Mary Audrey



JUE Katy

Professeure d'anglais
Clg. Mille Roches St André





KABYLE REES Mehdi

Professeur des Écoles
École Élémentaire Emile Hugot St Paul



LALLEMAND Ericka

Principale de collège
Cambuston St André



LEBIHAN Marie Sabrina

Professeure d'anglais
Lycée Sarda Garriga



LEE-YIM-TIM Jean-Claude

Agent chef
Clg Domenjod St Denis





LEE-YIM-TIM Jean-Claude

Agent chef
Collège des Mascareignes St Denis



LEMERCIER Guillaume

DRH Adjoint
Rectorat St Denis



LIEGEY Nathalie

Conseillère Principale d'Éducation
Lyc. Sarda Garriga St André



LIGNON Jean-Pierre

Professeur d'EPS
Lyc. Victor Schoelcher St Louis





LOSSY Fabienne
Proviseure
Lycée Saint Charles St Pierre



MONTAUBAN Dominique
Directeur d'école EPPU
Bois Joli Cœur Trois Bassins



NATIER Jean-Jacques
Professeur Hist-Géo
Retraité



PAJANIE Marie-Jocelyne
Responsable de cuisine
Collège des Mascareignes St Denis





PAYET André
Professeur de Technologie
Collège de La Montagne St Denis



PERMALNAIK Didier
Directeur école primaire
Estella Clain Chaloupe St Leu



PERRAULT Marie-Noelle
Retraitee EN



ROSINA Nathalie
Secrétaire de Direction
Collège des Mascareignes St Denis





SAVELLI Nicolas

Professeur Hist géo
Retraité



SOUPRAYEN Laurent

Professeur de SVT
Clg Fany Desjardins Bras-Panon



TAYLLAMIN Marie-Nicaise

CPE
Lyc. Sarda Garriga



TECHER Louise

DPE S2





TRILLES Marie-Caroline

*Professeur des écoles
École Émile Hugot St Paul*



VABOIS Marc

*Enseignant référent numérique
Circonscription de St Leu*



VIRASSAMY SACRI Phillippe

*Responsable service général
Lycée Sarda Garriga St André*



Le TDU est une publication de l'AMOPA-Réunion

Directrice de publication : Marie-Pierre HOARAU

Conception graphique : Jean-Yves MORAU

Photographies : Jean-Yves MORAU

Comité de lecture : Christiane ANDRE, Marie-Pierre HOARAU

FÉLICITATIONS AUX RÉCIPIENDAIRES 2025

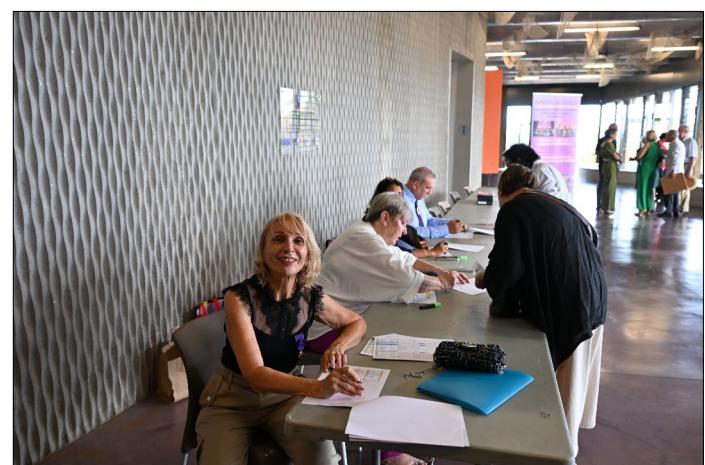


L'AMOPA vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Toutes les photos de la cérémonie de la remise des Médailles 2025 peuvent être téléchargées en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://photos.app.goo.gl/St8ucKdKbqxcSkX26>

BRAVO et un grand **MERCI**
aux bénévoles de l'AMOPA
pour la réussite de cette journée !



Et à l'année prochaine !